AR Prefecture

058-200067700-20240402-2024_049-DE Reçu le 04/04/2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD NIVERNAIS

Le 02 Avril 2024 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine ROY, Présidente. Date convocation : 26 Mars 2024. Présents : AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BERNARD Colette, BORNET Carole ;CAILLOT Daniel, CHARLOT Alexandre ; CLAVEL Eric, COLAS David, DAGUIN Gérard, FOREST Jean-Yves, GATEAU Mireille, GAUTHERON François, HOURCABIE Guy, JAMET Christine, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, SIMONNET Pascale, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal; VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine, Excusés : BARBIER Roger (pouvoir à Colas D.); DUMONT Sylvie, ESCURAT Elisabeth, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Monnette JM.), LEMOINE Fernand (pouvoir à Daguin G.), LEROY Anne (pouvoir à Venuat É.), LOUHET Damien (pouvoir à Gateau M.), MARTIN Michel (pouvoir à Roy R.), MOREAU Alain, ROLLIN Philippe (pouvoir à Bernard C.), Absents : BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina, FONGARO Laurent ; GIRARD Pascal, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, SAURAT Jean-François : Secrétaire de séance : COLAS David. En

exercice: 44. Présents: 29. Votants: 35.

Monsieur Guy HOURCABIE ne prend pas part au vote

32. Environnement – Convention de maitrise d'ouvrage déléguée réseau privé avec le SIEEEN pour l'installation de bornes de rechargement électrique sur le site du port à Decize

Dans le cadre du développement de bornes de rechargement électrique sur ses sites, la Communauté de Communes Sud Nivernais a décidé d'installer sur le parking du Port de la Jonction à Decize, deux bornes comprenant un total de 5 prises de raccordement. Destinées aux véhicules électriques, la CCSN dotera pour son activité commerciale, l'hôtel – restaurant d'une borne de recharge rapide. En sus, et ce, dans l'objectif de verdir la flotte des véhicules de service de la CCSN, une borne à charge lente sera également installée sur la partie du parking proche des bureaux administratifs.

Ces installations sont confiées au SIEEEN qui réalisera, dans le cadre d'une convention, cette opération au nom et pour le compte de la CCSN. Le montant de l'investissement est estimé à 70 890 € HT, la participation financière du SIEEEN s'élèvera à 17 722,50 soit 25 % du coût de l'opération.

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'autoriser Madame la Présidente à signer ladite convention et tout document s'y afférent.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agrée la proposition.

La Présidente

Fait à Decize, le 02 Avril 2024

Certifié exécutoire par la Présidente,

Compte tenu de la transmission

En Préfecture le 04/04/2024

Et de la publication le 04/04/2024

ì

La Présidente,

R. ROY

56